

## Commune de Pont-Saint-Esprit



10 651 habitants

Intercommunalité : Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien

Département : Gard

Région : Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Surface du territoire : 18.4 km<sup>2</sup> (commune) / 611.7 km<sup>2</sup> (communauté d'agglomération)

### Gouvernance du projet

---

Elu référent : **Roger CASTILLON**, Maire

Chef de projet : **Clément DUSSART** (clement.dussart@mairiepse.fr)

### Le projet

---

Pont-Saint-Esprit se situe **au carrefour de trois départements et de deux régions**. La commune souhaite désormais jouer **un véritable rôle de porte d'entrée** de la nouvelle future grande région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Elle s'avère être le passage obligé vers de nombreux sites touristiques (gorges de l'Ardèche, Grotte Chauvet et vallée de la Cèze), tout en bénéficiant de **la proximité de sites remarquables** tels que le Pont du Gard, Uzès, Avignon ou Orange.

Le centre ancien est **considéré à juste titre comme un modèle d'urbanité, de mixité et de densité**. Cependant, les **standards actuels** (nouveaux modes d'habiter, évolution des mobilités, etc.) ont **modifié le paysage et la morphologie urbaine**, faisant du centre historique un **espace de relégation** affectant le vivre ensemble. Les **opportunités de développement ne concernent pas le centre ancien**, qui se trouve exposé à **des phénomènes de dépréciation** de son patrimoine privé, logements vacants, désaffectés ou indignes, et de l'espace public. Le centre concentre les difficultés sociales et économiques, et le tissu commercial et de services de l'hyper-centre connaît une certaine **instabilité et fragilité**.

La commune donc a souhaité dès 2011 **contraindre l'urbanisation périphérique** par la mise en place d'un « **PLU de transition** » permettant de **limiter et de contenir l'étalement urbain** et ainsi concentrer les efforts sur le centre-ville (réinvestissement du cœur historique). Des dispositifs opérationnels ont été mis en place pour assurer la **convergence des moyens et la mutualisation de politiques transversales** de reconquête alliant requalification urbaine et création de lien social. La commune est notamment entrée dans le dispositif de la nouvelle géographie prioritaire et un contrat de ville a été mis en place au niveau intercommunal. L'amélioration de l'habitat et la revitalisation économique font également partie des thématiques abordées.

L'appel à projet de « revitalisation des Centres-Bourgs » **s'inscrit dans une logique globale et transversale de renouvellement urbain**. Le volet « Habitants-Habitat » repose notamment sur une action incitative et coercitive en faveur de l'amélioration de l'habitat. Le volet « Projets structurants » concerne la valorisation foncière et le réinvestissement urbain en proposant des projets mixtes (habitat, équipements, services publics, commerces...). Le volet « Rayonnement du centre-bourg » s'attache particulièrement à la valorisation patrimoniale et paysagère et à la revitalisation économique (rénovation de monuments historiques, requalification de l'espace public, redynamisation commerciale...)

La revitalisation urbaine et sociale du centre-ville de Pont-Saint-Esprit passera par une mise en **cohérence des dispositifs et par la transversalité des actions menées**. Cette **synergie** est nécessaire à la **dynamique de projet** et à l'**attractivité territoriale** de l'ensemble du Gard rhodanien. L'objectif de ce projet urbain d'ensemble est de **globaliser une démarche initialement locale** (notion de projet de territoire) dans l'intérêt des **populations, usagers et habitants** (notion de bien-être et de passibilité sociale).